DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 SEPTEMBRE 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

Modification de la représentation de la Ville au sein du SIABS

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 27 septembre 2018
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 27 septembre 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 septembre 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

==========

L'an deux mille dix huit, le 26 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON*, Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame RHONE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Monsieur MIGEON (présent à compter du dossier 18 D 09)

Avaient donné procuration :

Monsieur ROUSSEAU à Monsieur le Maire
Monsieur MIGEON à Monsieur PETROVIC
Monsieur JOUSSE à Madame HABERT-DUPUIS
Monsieur DEGEORGE à Madame GOMMIER

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame ANDRE

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20180926-18-D-04-DE
Date de télétransmission : 27/09/2018
Date de réception préfecture : 27/09/2018

N° DE DOSSIER : 18 D 04

OBJET : MODIFICATION DE LA REPRÉSENTATION DE LA VILLE AU SEIN DU SIABS

RAPPORTEUR : Madame PEUGNET

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné des représentants pour représenter la Ville au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boucle de la Seine (SIABS). Sont actuellement membres de ce syndicat :

Titulaires : Messieurs DUSSOUILLEZ et DELRUE

Suppléants : Madame OLIVIN

Suite à la démission de Madame VANTHOURNOUT, un siège de délégué suppléant reste à pourvoir.

L'article L. 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les délégués sont désignés par le Conseil Municipal à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Les syndicats intercommunaux sont des organismes auxquels la ville a confié des fonctions de gestion. Il appartient donc à la majorité municipale d'y être représentée. Le choix des délégués peut se faire parmi tous citoyens éligibles au Conseil Municipal de la Ville.

Si à l'issue de l'appel à candidature un seul nom est déposé, l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que la nomination prend immédiatement effet.

Il est proposé de procéder à l'élection d'un délégué suppléant pour représenter la Ville de Saint-Germain-en-Laye au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boucle de la Seine selon les modalités précédemment citées.

La candidature suivante a déjà été reçue : Monsieur Serge MIRABELLI

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote,

À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE (procuration à Madame GOMMIER), Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame RHONE, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

DESIGNE Monsieur Serge MIRABELLI pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boucle de la Seine.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye